

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 3 mai 2019 à 8 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président (par téléphone)  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente (par téléphone)  
Mme Alicia Despins (par téléphone)  
M. Jérémie Ernould (par téléphone)  
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve (par téléphone)  
M. Patrick Voyer (par téléphone)

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Suzanne Verreault

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**Mesdames les conseillères Marie-Josée Savard, Alicia Despins, Michelle Morin-Doyle et Émilie Villeneuve ainsi que messieurs les conseillers Rémy Normand, Jérémie Ernould et Patrick Voyer participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**[CE-2019-0842](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication du contrat pour la fourniture de supports du média filtrant pour quatre filtres *Léopold IMS200* - Usine de traitement des eaux de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Dossier 60755) - [AP2019-239](#) (CT-2419954) — (Ra-2123)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Société Xylem Canada (Solutions d'eau Xylem)*, du contrat pour la fourniture de supports du média filtrant pour quatre filtres *Léopold IMS200* - Usine de traitement des eaux de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour la somme de 88 760 \$, excluant les taxes, suivant sa proposition du 26 mars 2019.

**CE-2019-0843** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels - *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal* (Appel d'offres public 53570) - **AP2019-253** (CT-AP2019-253) — (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations, un montant de 222 470 \$ pour le *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal*;
- 2° l'adjudication, à *CIMA + s.e.n.c.*, du contrat de services professionnels - *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal* pour une somme de 211 900 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53570 et à sa soumission du 9 avril 2019;
- 3° l'autorisation, à *CIMA + s.e.n.c.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2019-0844** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative des horticulteurs de Québec* relative au versement d'une somme pour la conception, la production et la réalisation d'une programmation dans le cadre de l'inauguration du *Grand Marché de Québec* (Dossier 60841) - **AP2019-262** (CT-2422662) — (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative des horticulteurs de Québec*, relative au versement d'une somme de 175 600 \$, excluant les taxes, pour la conception, la production et la réalisation d'une programmation dans le cadre de l'inauguration du *Grand Marché de Québec* qui se tiendra du 14 au 16 juin 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur par intérim d'*ExpoCité* et la directrice du Bureau des grands événements à signer ladite entente.

**CE-2019-0845 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance - FN2019-016 (CT-FN2019-016) — (Ra-2123)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° le virement à l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance de proximité d'un montant de 61 084 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de proximité au 31 décembre 2018;
- 2° la trésorière de la Ville à effectuer les inscriptions aux livres comptables de la Ville afin de donner effet à la présente résolution.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du virement à l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération d'un montant de 925 743 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté d'agglomération au 31 décembre 2018;
- 2° à la trésorière de la Ville à effectuer les inscriptions aux livres comptables de la Ville afin de donner effet à la présente résolution.

---

**CE-2019-0846 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat entre la Ville de Québec et *Énergir, S.E.C.* relatif à la vente par la Ville de gaz naturel renouvelable qui sera produit sur le site du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec - Contrat de services – Dr entre la Ville de Québec et *Énergir, S.E.C.* relatif à l'injection du gaz naturel renouvelable dans le réseau d'*Énergir* - DG2019-032 (Ra-2123)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Énergir, S.E.C.* relatif à la vente par la Ville de gaz naturel renouvelable qui sera produit sur le site du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat joint au sommaire décisionnel;
  - 2° de la conclusion du contrat de services - Dr entre la Ville de Québec et *Énergir, S.E.C.* relatif à l'injection du gaz naturel renouvelable dans le réseau d'*Énergir*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat joint au sommaire décisionnel.
- 
-

**CE-2019-0847** Création d'un excédent de fonctionnement affecté de proximité pour la reprise et l'acquisition de terrains à des fins industrielles, municipales et autres - **FN2019-017** (CT-FN2019-017) — (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la création d'un excédent de fonctionnement affecté de proximité pour la reprise et l'acquisition de terrains à des fins industrielles, municipales et autres et le virement d'un montant de 25 000 000 \$ à cet excédent de fonctionnement affecté provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de proximité au 31 décembre 2018;
  - 2° la trésorière de la Ville à effectuer les inscriptions aux livres comptables de la Ville afin de donner effet à la présente résolution.
- 

**CE-2019-0848** Création d'un excédent de fonctionnement affecté pour le *Programme accès famille* et virement d'un montant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté - **FN2019-018** (CT-FN2019-018) — (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la création d'un excédent de fonctionnement affecté de proximité pour le *Programme accès famille* et le virement d'un montant de 5 000 000 \$ à cet excédent de fonctionnement affecté provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2018.

---

**CE-2019-0849** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 15 avril 2019, relatif à l'engagement de la Ville de Québec quant au maintien du ratio de 3,5 heures de glace par jeune, par saison, et à l'annonce de son plan de relocalisation des activités sur glace pour la saison 2019-2020 - **LS2019-158** (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 15 avril 2019, mais plutôt de poursuivre les démarches en cours et d'utiliser les possibilités qu'offre la *Politique d'attribution des heures de glace* telle qu'amendée le 15 avril 2019.

---

**CE-2019-0850** Abrogation de la résolution CE-2019-0697 – Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, relativement à la tenue d'un référendum sur le projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec - RS2019-002* (Abroge CE-2019-0697) (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2019-0697, adoptée le 12 avril 2019, relative à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, relatif à la tenue d'un référendum sur le projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec*.

---

---

**CE-2019-0851** Adjudication d'un contrat pour l'aménagement de l'aire de jeux et de l'axe est-ouest - secteur ouest - *Place de la Famille* - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53460) - **AP2019-218** (CT-2424266) — (Ra-2123)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis aménagement urbain inc.*, le contrat pour l'aménagement de l'aire de jeux et de l'axe est-ouest - secteur ouest - Place de la Famille - Arrondissement de La Cité-Limoilou pour une somme de 2 456 344,85 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53460 et à sa soumission du 16 avril 2019.

---

La séance est levée à 9 h 04

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/id